



# COMBAT OUVRIER

Journal communiste révolutionnaire (trotskyiste)

**Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe.**

**Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe.**

**Pour la reconstruction de la IV<sup>e</sup> internationale.**

Paraît toutes les 2 semaines - SAMEDI 23 MARS 2024 - n° 1324

PRIX : 1 €

## ÉDITORIAL

# Haiti : la nécessité pour les pauvres de prendre le pouvoir

**Le 11 mars, Ariel Henry, le Premier ministre, annonçait sa démission sous la pression des bandes armées et de l'impérialisme américain, à travers l'ONU et les États des Caraïbes. Ces derniers tentent de mettre en place un conseil présidentiel en vue de préparer des élections.**

Les principaux partis politiques se sont positionnés comme candidats à la future présidence. Certains comme « Pitit Dessalines » entendent faire leur propre conseil présidentiel, sans l'ingérence des autres pays. Mais la réalité est que ce beau monde est mis au second plan par les bandes armées qui s'imposent comme les maîtres des lieux. Regroupées sous le nom « Vivre ensemble » depuis début mars, ces gangs se posent aussi comme une alternative au pouvoir.

Aucune solution pour les travailleurs ne viendra de l'impérialisme et de ses satellites, ni des classes dirigeantes et autres aventuriers en quête de pouvoir, ni des gangs. Si le pays est dans cet état, c'est parce qu'il a été utilisé par les capitalistes locaux et occidentaux pour exploiter à moindre coût la classe ouvrière d'Haïti. Le pays a été maintenu dans une situation misérable par les classes dirigeantes. Les politiciens en place et la bourgeoisie haïtienne se sont remplis les poches sur le dos de la classe ouvrière, notamment en gouvernant par la terreur, en ayant recours à des bandes armées.

Aujourd'hui, les gangs se sont émancipés de leurs politiciens commanditaires. Jus-

qu'à présent ils n'occupent pas officiellement le pouvoir, mais dominent le fonctionnement de la société par les crimes et la terreur sanglante.

Des politiciens déjà corrompus, candidats au pouvoir, recherchent des solutions au chaos social, au vide administratif et gouvernemental. Mais aucun ne cherche à mettre fin à ce système qui conduit à la barbarie, le système capitaliste.

La question n'est pas d'avoir un nouveau président. Que pourra-t-il faire de plus face aux gangs ? Quant aux gangs, produits des pouvoirs successifs au service des riches, ils ne disparaîtront pas d'un coup de baguette magique ! Le problème de fond est d'abolir la société capitaliste, société d'inégalité et d'exploitation, terreau sur lequel pousse la violence et donc les gangs.

La seule perspective serait que les travailleurs, les paysans, les masses pauvres en Haïti saisissent cette occasion de vide étatique et administratif pour mettre en avant leur propre force, prendre le pouvoir et l'exercer eux-mêmes. Mais la prise du pouvoir par les masses populaires nécessite une conscience élevée, et la capacité de s'organiser collectivement

autour de leur parti, indépendamment de l'impérialisme, de la bourgeoisie haïtienne, et des politiciens à leur service.

La conscience de classe, c'est la conscience que tous les exploités forment un seul et même camp face aux exploités qui pillent les richesses créées par les travailleurs. C'est la conscience d'être la seule force sociale capable de mener une révolution qui puisse libérer toute la société.

Il n'y a pour l'instant ni cette conscience, ni l'organisation de classe qu'il faudrait. Mais les masses en s'emparant de ces idées deviendront une force sociale capable d'organiser la société pour répondre aux besoins urgents de la population d'Haïti : élire partout leurs propres organes de pouvoir avec des dirigeants élus et révocables à tout moment, organiser des milices ouvrières armées avec des dirigeants élus par la population pour protéger les quartiers face aux gangs, contrôler la production et les ravitaillements, se répartir le travail entre tous, organiser des cantines collectives, multiplier les constructions pour reloger la population... En somme participer à la gestion consciente et collective de la société.

**Martinique**  
**Vedettes tropicales : les travailleurs en lutte**  
**LIRE p. 2**

**Guadeloupe**  
**Mairie des Abymes : grève suspendue**



**LIRE p. 3**

**Martinique**  
**Halte à la répression contre Hervé Pinto !**



**LIRE p. 4**

**Haiti**  
**L'impasse des solutions de l'impérialisme**  
**LIRE p. 8**

# Martinique

## Vedettes tropicales : les travailleurs en lutte

**Les salariés se sont mis en grève le 26 février 2024 afin d'exiger du gérant Charles Conconne qu'il respecte la législation sociale. Mais ce dirigeant, qui est en fin de contrat, joue la montre pour tenter d'échapper à ses obligations.**

Depuis le début de ce conflit, les Direction de la mer et Direction du travail qui représentent les services de l'État, Martinique Transport, l'autorité délégatrice, ne montrent pas de volonté de régler le problème des revendications des salariés et aussi de la population lésée. La Direction du travail s'est manifestée tardivement en déclarant qu'elle n'était pas au courant, alors que le préfet a été destinataire du préavis. La Direction de la mer, elle, convoque individuellement les navigants dans le cadre de ce qu'elle appelle une procédure de conciliation.

Vendredi 8 mars 2024, les gré-

vistes ont tenu une conférence de presse à la Maison des syndicats à Fort-de-France. Ils y avaient convié deux représentants d'associations d'utilisateurs. Ils ont ainsi pu faire toucher du doigt la réalité de leurs conditions de travail, mettre en lumière les pratiques du gérant, le non-respect par ce dernier des prescriptions en ce qui concerne les tâches des navigants.

Dans un courrier du 14 mars à Conconne, on apprend que ce dernier a sollicité Martinique Transport, qui signale que « cette situation pénalise les usagers et nécessite de trouver une solution urgente », pour

avoir des fonds qui permettent de satisfaire les revendications. Or depuis le 17 février, Martinique Transport dispose du préavis et le 27 février, 24 heures après le démarrage de la grève, une délégation de grévistes a été reçue par Zobda, président de Martinique Transport et Duverger, conseiller territorial.

S'il s'était agi de patrons de la banane venant exiger de l'argent sous la menace de licencier tout le personnel, on aurait vu les dirigeants locaux accourir ventre à terre pour proposer subventions, exonérations, garanties financières et autres remises de dettes.

Les travailleurs sont plus que jamais déterminés et ont décidé de frapper partout pour faire entendre leur voix et obtenir satisfaction.

**DH** : les grévistes se sont rendus lundi 18 mars 2024 à l'Hôtel de la CTM à Cluny où se déroulait l'élection de la nouvelle équipe du CESECEM. Là, le secrétaire général de la CGTM d'abord, puis deux salariés de Vedettes Tropicales se sont adressés aux membres du CESECEM pour exposer leur situation.

## Éducation : une grève des agents techniques

**Depuis le 29 février 2024, le collège Suzanne Roussi-Césaire situé aux Trois-Ilets est resté fermé durant plusieurs jours à la suite de la mobilisation des agents techniques.**

Ces derniers entendaient ainsi dénoncer des propos et comportements jugés racistes de certains personnels enseignants.

L'origine du conflit serait apparue pour des questions d'horaires modifiés. Le feu couvait sous la

cendre depuis un certain temps et l'autorité académique était au courant. Mais rien n'aurait été fait en amont pour empêcher un sentiment d'impunité chez certains enseignants qui s'estimeraient « en pays conquis » et

jouissant de privilèges particuliers. La réaction des agents, soutenue par certains enseignants et des parents d'élèves, a contraint élus de la CTM et représentants de l'Éducation nationale à se déplacer pour régler le

problème. Un coup de colère qui a permis de trouver des solutions. Les collégiens ont pu reprendre leur scolarité le 18 mars.

## Affaire Pinto : manifestation devant la CTM

**Le jeudi 14 mars, près de trois cents personnes ont répondu à l'appel d'organisations politiques et d'associations à manifester. Le rendez-vous avait lieu à partir de 14h devant l'hôtel de la CTM (Collectivité territoriale de Martinique) à Cluny pour demander la libération d'Hervé Pinto.**

Parmi elles, se trouvaient des militants, mais aussi des personnes venues avec leurs enfants ou des personnes âgées. Plusieurs n'ont pas hésité à témoigner des conditions dans lesquelles elles se sont retrouvées dépossédées de leurs biens à la suite de ventes par des notaires peu scrupuleux et jugées frauduleuses. Les manifestants ont été éloignés des abords de la CTM par les forces de l'ordre à coups de grenades lacrymogènes.

L'arrestation d'Hervé Pinto est vue comme l'action d'une justice à deux vitesses. Des mouvements de colère parmi certains jeunes se sont ensuivis. Plusieurs élus, le maire de Fort-de-France, celui de Gros Morne, le député Nadeau, le président du conseil

exécutif de la CTM, Letchimy ont pour leur part « appelé à l'apaisement ». Ils ont demandé la libération d'Hervé Pinto et la mise en place d'une médiation entre les différents protagonistes dans cette affaire d'indivision et de terrains mal acquis.

Pour rappel, le dimanche 10 mars 2024, Hervé Pinto a été arrêté par les gendarmes alors qu'il se trouvait sur le terrain de son arrière-grand-père, Félix Grat, dont il est un des héritiers. À l'issue de sa garde à vue Hervé Pinto a été déféré devant le tribunal et jeté en prison le soir même. La semaine précédente, il avait été arrêté par les gendarmes à l'issue d'une émission dans le cadre de la même affaire de terrain. À l'issue d'une



**Lors de la manifestation devant la CTM le 14 mars 2024.**

© Photo C.Ro-S./France-Antilles.

longue garde à vue, il avait été mis par le tribunal sous contrôle judiciaire jusqu'à son procès fixé

au 19 juin, avec interdiction de se rendre sur ledit terrain.

## Mairie des Abymes : grève suspendue

**La grève débutée le 27 février pour l'obtention de tickets restaurant a été suspendue presque à l'unanimité des grévistes. Le maire s'est engagé par écrit à accorder des tickets restaurant aux agents qui le souhaitent.**

C'est une première manche de remportée pour les grévistes. Cette grève en elle-même fut un succès. Malgré les menaces du maire, les pressions, le chantage et l'attaque du piquet de grève le 1er mars par des nervis du maire, les grévistes ont tenu bon. Même minoritaires, ils ont prouvé que des agents peuvent redresser la tête pour améliorer leur sort.

La grève n'est que suspendue car les grévistes restent vigilants au moins jusqu'au conseil muni-

cipal du mois d'avril qui doit voter les tickets restaurant.

Parmi les autres revendications il y a le passage à 35h pour des employés qui sont à temps partiel depuis le début de leur carrière, la titularisation de contractuels qui enchaînent les petits contrats depuis des années. Le maire s'y est engagé pour un certain nombre d'agents dans un protocole du 9 février 2024.

Il y a également le versement de la GIPA (garantie individuelle de pouvoir d'achat), une prime



**Sur le piquet de grève le 1er mars 2024.**

obligatoire et toujours pas versée par la collectivité, le remplacement des climatiseurs défectueux, l'embauche de soignants à l'EHPAD Jérémie Jaltou

(établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), la fin des retards de versement des salaires des saisonniers.

## SMGEAG : les agents prêts à stopper le travail

Devant la direction qui reste muette certains agents du SMGEAG (Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe), ont émis un préavis de grève débutant le lundi 18 mars.

Ils demandent des augmentations de salaire, le règlement de nombreux dysfonctionnements administratifs, des embauches. Ils dénoncent aussi des licenciements abusifs et veulent la reprise des négociations annuelles obligatoires... Dans un contexte d'inflation constante, d'attaques continues contre les travailleurs et d'un manque considé-

table de moyens pour gérer le scandale de l'eau en Guadeloupe, il est normal que les travailleurs montent au créneau !

## Hôtel Fort Royal : non au racisme !

**Le samedi 16 mars, le Collectif de défense mobile (LCDM) dirigé par Hubert Quiaba a organisé un rassemblement à l'hôtel Fort Royal (Langley Resort) situé dans la commune de Deshaies, dans le nord de la Basse-Terre.**

Le 24 février dernier, une première manifestation à Fort Royal avait rassemblé une cinquantaine de personnes. Les images montrent un personnel exclusivement blanc à l'accueil.

LCDM dénonce la discrimination à l'embauche : la majorité des employés seraient suédois, la nationalité de l'exploitant de l'hôtel. Il les ferait venir directement de Suède. Le personnel local serait cantonné au nettoyage des chambres et à la cuisine, loin de l'accueil. Et encore. En

quelques années, le peu de personnel guadeloupéen dans la cuisine et au service a été remplacé par des Blancs.

L'hôtel appartient au Conseil régional mais est exploité par le groupe suédois Langley. En 2007, en signant le bail, Langley s'était engagé à favoriser l'embauche locale. Mais il ne respecte pas ses engagements.

Non seulement Langley mérite d'être dénoncé pour la discrimination qu'il applique dans son établissement mais aussi pour les

conditions de travail. Une « femme de chambre » doit parfois nettoyer 18 chambres à elle seule en moins de huit heures avec une pause déjeuner écourtée. Elle doit descendre en buanderie et remonter du linge propre toute la journée avec un ascenseur souvent en panne. Le personnel en cuisine est debout pendant des heures sans pouvoir prendre de vraies pauses.

Les employés suédois, souvent des jeunes, sont logés sur place. Ils sont corvéables à toute heure

de la journée et de la nuit pour des salaires de misère tout comme le personnel guadeloupéen.

Il y a quelques années, le patron s'est organisé pour licencier les employés syndiqués.

La mobilisation du 16 mars 2024 a contraint les services de la Préfecture et du Conseil régional à rencontrer le LCDM le 18 mars. Les autorités se sont engagées à faire le gérant respecter des exigences en termes d'emploi local et d'insertion des jeunes.

## Les petits planteurs ne cèdent pas face aux usiniers

Les patrons de l'usine Gardel ont tenté de lancer l'ouverture de la récolte ce lundi 18 mars. Le collectif des petits planteurs a bloqué l'entrée de l'usine ce même jour. Ils appellent les producteurs à ne pas couper leurs cannes. Aucune canne à sucre

n'est entrée ce 18 mars. Face à la mobilisation, les dirigeants de Gardel ont préféré fermer le site jusqu'à nouvel ordre et mettre des travailleurs au chômage technique. Les usiniers veulent absolument ouvrir la récolte alors qu'ils refusent de céder sur

le prix de la tonne de canne que les petits planteurs réclament à 120 euros. De quoi assurer leur subsistance ! Les patrons de l'usine Gardel ne proposent que 109 euros la tonne. Les petits planteurs menacent donc de faire une année blanche sans récolte.

Les usiniers craignent que la filière canne soit compromise. Mais cela n'entame pas la détermination des petits planteurs. Si les autres planteurs étaient mobilisés ainsi que les autres organisations agricoles, les usiniers auraient tenu un autre langage.

## Usine sucrière de Marie-Galante : récolte retardée

La date de démarrage de l'usine de production de sucre de Marie-Galante était prévue le 14 mars 2024. Sauf que les services de l'État en ont décidé autrement. Ils ont contraint les responsables de l'usine Grande-Anse à faire des travaux pour la mettre aux normes environne-

mentales. La mise aux normes consiste à dépolluer les eaux usées de l'usine avant de les rejeter dans la nature. Le début de la campagne sucrière est donc repoussé au 4 avril 2024.

Ce sont les planteurs de canne et les ouvriers de l'usine qui risquent de pâtir de ce retard. Plus

la canne prend du temps à être coupée, plus elle risque de perdre en richesse saccharine (la concentration en sucre). Or les planteurs sont payés selon la richesse. Plus la richesse est élevée, mieux le planteur est rémunéré. Quant aux ouvriers, ils risquent d'être mis en chômage

technique, donc toucher moins de salaire.

La campagne sucrière dure moins de six mois dans l'année ! Les patrons de l'usine avaient tout le temps d'organiser les travaux !

# Martinique

## Halte à la répression contre Hervé Pinto!

**Communiqué de Combat ouvrier du lundi 11 mars 2024.**

Combat ouvrier dénonce fermement l'arrestation suivie de l'emprisonnement d'Hervé Pinto (le dimanche 10 mars 2024). Depuis plusieurs années ce dernier défend ses droits sur un terrain dont il est l'un des cohéritiers. Pendant ce temps, la justice continue de se montrer clé-

mente vis-à-vis de véritables mafias agissant autour de sociétés immobilières et de notaires véreux. C'est cette même justice qui dans l'affaire de l'empoisonnement au chlordécone se montre toujours au service des plus riches et qui depuis des années laisse en liberté les gros

possédants empoisonneurs et leurs complices ! Nous dénonçons une justice à deux vitesses : compréhensive et clémentine pour les puissants, et compulsive et sévère pour les faibles. Un tel acharnement, une telle sévérité ont aussi pour objectif de faire taire ceux qui se rebellent contre

de telles injustices, contre l'ordre colonial et celui des exploités. Mais, aujourd'hui comme hier, il se trouve toujours des hommes et des femmes courageux qui contestent cet ordre au service des plus riches et de leur système.  
**Liberté pour Hervé Pinto !**

## Échauffourées à Fort-de-France

**Suite à la nouvelle arrestation d'Hervé Pinto le 10 mars, des personnes ont manifesté à Fort-de-France, dans les soirées des 10, 11 et 12 mars.**

Pendant ces trois nuits mouvementées, des commerces ont été brûlés au centre-ville de Fort-de-France. Un bus en service a été calciné le dimanche 10 mars au soir, sur le boulevard Général-de-Gaulle. Des distributeurs de billets ont été saccagés.

Des affrontements ont eu lieu avec les forces de l'ordre. Le sol était jonché de grenades lacrymogènes. Parmi les manifestants, il y avait des militants

mais également des jeunes. Certains étaient armés. Des coups de feu ont été tirés du côté des jeunes en colère.

Ce n'est pas la première fois que des jeunes osent tirer à balles réelles sur les forces de l'ordre.

Ces événements rappellent les mobilisations de 2021 où des jeunes de quartiers populaires ont érigé des barrages et affronté les gendarmes.



■ Boulevard Général de Gaulle, le 10 mars à Fort-de-France.

## Visite éclair des ministres

**Le jeudi 14 mars, le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin et la ministre déléguée aux outre-mer, Marie Guévenoux se sont rendus à l'Hôtel de la CTM (Collectivité Territoriale de Martinique) à Cluny, pour être reçus par le président de l'Exécutif de la collectivité Serge Letchimy ; ce dernier était accompagné de Lucien Saliber, président de l'Assemblée.**

À cette invitation, avaient également répondu des conseillers, la présidente du patronat martiniquais Catherine Rodap entourée d'autres patrons et d'autres personnalités de toute obédience politique.

De quoi était-il question pour ce beau monde ? Les représentants de l'État sont venus en Martinique pour débattre de l'évolution institutionnelle, de la réforme de l'octroi de mer, mais aussi de la hausse des violences et de la délinquance, de la santé, l'inflation, entre autres.

L'évolution institutionnelle est

évoquée par les élus depuis « L'appel de Fort-de-France » lancé en mai 2022 par les présidents exécutifs de la Réunion, Martinique, Guadeloupe, Mayotte, Saint-Martin et Guyane. Ces derniers avaient demandé « *un changement profond de politique* » pouvant aller jusqu'à une réforme constitutionnelle. À cette demande, deux ans après, Darmanin a répondu : « *Le président de la République m'a chargé de vous dire qu'il vous donne rendez-vous dans les prochains temps pour évoquer l'agenda d'une possible ré-*

*forme* ». Tout le monde s'est montré satisfait. Selon ses propos, Serge Letchimy lui, a carrément été « ému », de la réponse du représentant de l'État français. Une réforme qui s'installera en faveur des notables locaux. Sur la réforme de l'octroi de mer, les réponses ont laissé entendre qu'elle sera, après consultation des élus, sans doute remplacée par une nouvelle taxe qui va encore pressurer les classes pauvres.

Sur la question de la violence, Darmanin a été interviewé par la journaliste de Martinique 1ère

Corinne J. Joseph en ces termes « *Est-ce que la hausse de la violence et la délinquance n'est pas le fait du chômage, de la hausse des prix et de la pauvreté ?* ». Le ministre a évité la question, pour se focaliser sur « la loi de la république », c'est-à-dire sur la répression, par l'augmentation des effectifs de gendarmes et de policiers. Il ignore aussi la présence des centaines de personnes mobilisées quelques heures plus tôt devant la CTM contre la violence d'État et pour demander la libération d'Hervé Pinto. ■

## Guadeloupe

### Sous-préfet à l'eau

**On connaissait la nouvelle d'Alphonse Daudet, « le sous-préfet aux champs », où ledit sous-préfet cherchait l'inspiration dans un petit bosquet et a fini par oublier son discours. Macron essaye-t-il de renouveler le genre ?**

Par décret du 21 février, il a nommé un sous-préfet en charge des problèmes de l'eau et de l'assainissement en Guadeloupe. Le nommé Théo Gal a pris ses fonctions le 12 mars, venant de la ville de Draguignan.

Jean-Louis Francisque, maire de Trois-Rivières et président du SMGEAG, a dit sa surprise d'apprendre cette nomination

par la presse. C'est dire le peu de cas que Macron et son gouvernement accordent aux élus guadeloupéens. Il faut avouer que ces derniers, aussi bien avant qu'après la création forcée du SMGEAG, n'ont pas fait preuve de beaucoup de compétence dans la gestion de l'eau et de l'assainissement. Il y a pourtant parmi le personnel du SMGEAG suffisamment de

gens capables de régler le problème de l'eau, à condition que les moyens soient mis.

En fait, on sait que pour refaire le réseau il faut environ deux milliards d'euros. Mais l'État ne veut pas faire une telle dépense. Alors on crée des commissions, des organismes qui se chevauchent, tels l'Office de l'Eau et le SMGEAG, on bavarde au lieu

de mettre en œuvre les moyens nécessaires.

La nomination du jeune sous-préfet montre aussi que l'État veut gérer lui-même les fonds insuffisants qu'il engage sur ce dossier. Peut-être pour réintroduire une multinationale du type Véolia, qui avait laissé le réseau se dégrader en empochant les bénéfices avant de se retirer ?

# Aux jeunes qui manifestent armés

**Les 10, 11 et 12 mars à Fort-de-France, des jeunes ont manifesté leur colère contre l'emprisonnement d'Hervé Pinto. Encore une fois, certains d'entre eux s'étaient munis d'armes à feu face aux forces de l'ordre.**

Ce faisant ils prennent des risques inutiles pour leur vie et celle des policiers ou gendarmes. Ces manifestations avec armes se répètent trop souvent. Ce fut ainsi en novembre 2021 en Martinique et en Guadeloupe. Des jeunes ont tiré sur les forces de l'ordre. C'est un miracle qu'il n'y ait pas eu de mort des deux côtés. Mais un jour un drame se produira.

Nous soutenons ces jeunes et comprenons leur colère car

beaucoup d'entre eux sont au chômage, beaucoup d'entre eux vivent une vie sans perspective et difficile. La plupart sont des membres de familles pauvres, mal logées, dans le besoin et qui triment pour les faire vivre. Mais à ce stade de la lutte, manifester armé ne fera pas avancer la cause des opprimés. Ce qui fera avancer cette cause c'est surtout le nombre et constituer une vraie force sociale combative.

Les fusils, nous en aurons besoin

en période révolutionnaire lorsque que nous serons des milliers à vouloir exproprier les possédants par exemple. Aujourd'hui nous n'en sommes pas là.

Ceux qui sont révoltés au point de prendre les armes auraient plus intérêt à mobiliser les milliers de jeunes de leurs quartiers pour venir manifester sans armes. Alors ils se feraient craindre bien plus des oppresseurs et de leur police. C'est ainsi que l'on passe de révolté à ré-

volutionnaire. À Combat ouvrier nous sommes dans le camp des révoltés, des jeunes en colère mais pas pour faire n'importe quoi sans trop réfléchir. Nous sommes partisans de luttes conscientes avec un but, celui de lutter pour le parti révolutionnaire des travailleurs, des jeunes opprimés. Le but ultime étant de renverser le système capitaliste et que les travailleurs, les jeunes des classes pauvres prennent le pouvoir politique.

## Martinique

### Évolution institutionnelle, pour les intérêts de qui ?

**Lors de leur visite officielle, le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin et la ministre déléguée chargée des outremer Marie Guévenoux ont échangé avec le président de la collectivité de Martinique, Serge Letchimy sur la question de l'évolution institutionnelle.**

Devant les ministres, une partie des élus et de nombreux patrons, Letchimy a délimité l'évolution institutionnelle telle que souhaitée par la majorité des élus lors du Congrès. Il s'agirait essentiellement d'obtenir pour la Martinique un « droit à la différence » au sein de la République Française avec un « pouvoir normatif local » dans certains domaines, en vue d'un projet de développement de la Martinique. Les élus auraient donc ainsi le pouvoir de faire ou d'adapter localement des lois et règles.

De son côté Darmanin a salué les efforts faits par Letchimy pour faire avancer un projet concocté par les élus du Congrès depuis l'Appel de Fort-de-

France de juillet 2022. Puis il a confirmé que la politique de « différenciation » dans la ligne ainsi définie, tout en demeurant dans la République française, était désormais possible. Un scoop ! Le ministre a quand même mis les points sur les i, indiquant que la population martiniquaise devrait être consultée pour tout changement institutionnel et qu'un tel changement devrait aussi faire l'objet d'un vote favorable des parlementaires français réunis en congrès. À l'issue des échanges avec les ministres, Letchimy a envisagé avec satisfaction ses prochaines rencontres avec le président Macron, pour fixer l'agenda des échéances suivantes.



Darmanin et Letchimy à Paris en septembre 2023.

Ce beau monde envisage ainsi un changement institutionnel avec des retouches cosmétiques pouvant parfaitement convenir à l'ordre existant, celui des possédants, qu'ils soient de Marti-

nique ou de l'Hexagone ! Les intérêts propres des travailleurs et de la majorité de la population laborieuse sont très éloignés de leurs préoccupations !

## Sénégal

### Libération des candidats emprisonnés !

**Les manifestants ont gagné face au Président du Sénégal ! Ce dernier, Macky Sall, avait choisi son premier ministre comme candidat aux présidentielles.**

Il avait aussi fait mettre en prison les candidats qu'il ne voulait pas voir à ces élections. En particulier Ousmane Sonko, maire de Ziguinchor, populaire surtout parmi les jeunes très nombreux au Sénégal et souvent révoltés par les injustices sociales. Sonko était arrivé troisième aux précédentes présidentielles. Une fois Sonko enfermé sous de faux prétextes et déclaré non éligible, le président Sall avait aussi fait enfermer le candidat de Sonko : Bassirou Diomaye Faye. Puis le Parti de Sonko a carrément été interdit !

Le 3 février 2024, quelques jours avant la date des élections Macky Sall avait pris l'initiative de repousser la date du vote, et

donc de prolonger son propre mandat. A cette annonce, des milliers de personnes sont descendues dans la rue pour protester contre Macky Sall et exiger la libération des centaines de prisonniers politiques. Macky Sall avait cédé et 134 prisonniers politiques avaient été libérés mais les candidats qu'il jugeait les plus dangereux pour son candidat restaient en prison. Les manifestations n'ont pas cessé et la justice a libéré environ 300 militants. C'est le 14 mars, juste avant la nouvelle date fixée pour les élections, le 24 mars 2024, qu'Ousmane Sonko et Bassirou Diomaye Faye sont sortis de prison. Des centaines de manifestants sont venus exprimer leur



La foule à Dakar après la libération de Sonko.

joie devant la maison de Ousmane Sonko, criant « Sonko, tu nous a manqué ! ». Il a même été question parmi les autorités

d'autoriser Sonko à se présenter aux élections vu sa popularité. Mais pas question selon les juges et le pouvoir actuels !

# Ukraine

## Guerre : ce sont les peuples qui en paient le prix fort

Le 15 mars la Russie a frappé deux fois un quartier résidentiel d'Odessa en Ukraine avec des missiles balistiques. Les deux missiles ont ciblé précisément le même endroit à 15 minutes d'intervalle. La seconde frappe a donc touché les secouristes qui intervenaient après la première. Vingt-et-une personnes ont péri, des civils et des secouristes, 75 ont été blessées. Ce procédé particulièrement effroyable qui s'attaque aux populations civiles et les traumatise, illustre bien toute l'horreur de cette guerre ! Et l'horreur ne s'arrête pas aux limites de l'Ukraine. Dans la ré-

gion russe de Belgorod à la frontière, les forces ukrainiennes, soutenues par des groupes russes pro-Ukraine, ont multiplié les attaques aux drones, ainsi que des incursions armées. Entre le jeudi 14 mars et le dimanche 17 mars, au moins quatre personnes sont mortes dans ces attaques dont une adolescente russe.

La guerre vient juste d'entrer dans sa troisième année. Dans les deux armées, ce sont des centaines de milliers de vies que la guerre a broyées, et des milliers parmi les populations civiles. Pendant ce temps les riches oli-



Les secours après un bombardement à Odessa le 15 mars.

garques ukrainiens et les riches oligarques russes profitent de la guerre pour s'enrichir encore plus.

# Gaza

## Un véritable génocide !

**Au 16 mars 2024, l'armée d'Israël avait déjà tué 31 460 personnes à Gaza et parmi eux de nombreux civils, plus de 13 000 enfants selon l'UNICEF, soit « en quatre mois plus que le nombre d'enfants tués en quatre ans de guerre dans le monde entier » (journal Le Monde).**

Le premier ministre Nétanyahou, nationaliste de droite, s'est fixé l'objectif d'éliminer de Gaza les combattants du Hamas suite à l'attaque sanglante du Hamas le 7 octobre. Il avait le soutien total de Macron et du gouvernement des États-Unis.

Néanyahou prépare maintenant une attaque dans la ville de Rafah au sud de Gaza où s'entassent un million et demi de Gazaouis qui manquent de tout. Ils

se réfugient au milieu de débris de bâtiments écrasés par l'armée d'Israël. Ces populations sont bloquées à la frontière de l'Égypte. Elles ont parfois reçu de l'aide alimentaire par la mer, les quantités sont insuffisantes et les prix de plus en plus élevés. Et chaque fois l'armée d'Israël a tiré. Il faut préciser que les Gazaouis se sont déplacés vers le sud pour obéir aux ordres successifs menaçants de l'armée israélienne.

Le gouvernement de Nétanyahou se plaint de n'avoir pas récupéré tous les otages de l'attaque de Hamas en octobre. Mais il refuse de négocier une pause de la guerre pour régler ce problème.

La politique menée par Nétanyahou ne fait même pas l'unanimité en Israël. Plusieurs manifestations ont rassemblé surtout des jeunes Israéliens qui contestent le premier ministre. Les parents d'otages attendus manifestent

avec eux.

Il est question de demander la démission de Nétanyahou. Ce dernier dit vouloir la disparition du Hamas qui dirige Gaza. Pour cela il envisage d'écraser la zone sud de Rafah, et dit attendre que les nombreux Palestiniens présents sur cette zone n'y soient plus. Ces projets monstrueux amènent le président américain à parler d'élections en Israël. ■

# La Cisjordanie

La Cisjordanie est un territoire palestinien contrôlé par Israël. En 1947 les Palestiniens occupaient la totali-

té de cette zone mais de plus en plus l'État d'Israël a encouragé l'installation de « colonies » d'Israéliens,

réduisant considérablement l'espace accordé à ces Palestiniens. Des manifestations de soutien au

peuple de Gaza se déroulent aussi en Cisjordanie avec la participation d'Israéliens.

# France

## Macron s'en va en guerre

Dans le conflit qui oppose l'impérialisme occidental à la bureaucratie russe, sur la peau de la population ukrainienne et russe, Macron se veut premier de cordée.

À l'encontre de ses homologues européens, qui ont leur propre

stratégie, il se dit prêt à envoyer des troupes en Ukraine. Ce n'est en réalité pas nouveau, puisque qu'outre les aides financières et le matériel militaire lourd, des « instructeurs » font déjà partie de l'aide apportée. Mais l'effet d'annonce doit jouer son rôle de

préparation des esprits à ce que Macron appelle « une guerre de haute intensité ».

L'objectif immédiat est de jouer au chef de guerre de l'Europe et de montrer ses muscles, même si la France reste une puissance de seconde zone.

Par contre, « l'économie de guerre » que Macron préconise en faveur des entreprises pourrait plaire aux Dassault, Thalès et autres Safran, qui produisent les obus, canons Caesar, et tanks.

Il y a de juteux profits à réaliser.

## Grève dans les labos

Vendredi 15 mars les salariés des laboratoires Bio pôle Antilles, du groupe Inovie, ont fait 24 heures de grève.

Il s'agissait d'un mouvement national des travailleurs des laboratoires d'analyses médicales Inovie.

Les grévistes protestent contre

l'intensification de leur travail et la faiblesse de leurs salaires.

Une récente émission de Cash investigation a rappelé les profits exorbitants des actionnaires de ces entreprises. Pendant la crise du Covid, leur chiffre d'affaires a augmenté de 85 % : près de

7 milliards d'euros payés par la Sécurité sociale pour les tests de dépistage.

Après la crise, le ministre de la Santé leur a demandé de faire quelques économies, ils ont refusé, en fermant les portes de leurs laboratoires aux patients pendant

plusieurs jours. Puis alors même que la somme était revue à la baisse, comme tous les patrons, ils ont répercuté ces économies sur leurs salariés. Un bon nombre d'entre eux ont été poussés vers la porte et ceux qui restent doivent travailler plus, en étant mal payés.

# Aya Nakamura pas assez gauloise ?

**Il aura suffi d'une première rumeur, celle concernant la chanteuse Aya Nakamura. Macron lui aurait demandé de chanter une chanson d'Edith Piaf à l'ouverture des JO 2024 de Paris.**

On assiste depuis à un déferlement de réactions racistes dans les médias du pays, les plateaux téléés, sur les réseaux sociaux...

Aya Nakamura est une chanteuse française noire, ses origines sont maliennes. C'est la chanteuse la plus populaire en France actuellement, principalement auprès des jeunes. C'est aussi la chanteuse française la plus diffusée en France et à l'international. Dans ses textes elle manie le français avec l'argot des banlieues, des expressions maliennes, anglaises, et d'autres horizons... en bref elle

compose des chansons qui ont du succès auprès des jeunes.

Ses détracteurs s'attaquent aux paroles de ses chansons « pas assez françaises », à sa soi-disant vulgarité, certains vont jusqu'à dire ouvertement qu'elle n'est pas blanche. La polémique est d'ailleurs partie des médias de droite et reprise par l'extrême droite. À Paris un groupe d'extrême droite s'est pris en photo en brandissant une banderole « *Y'a pas moyen Aya, ici, c'est Paris, pas le marché de Bamako* », moquant les paroles de la chanson « Djadja » d'Aya.



La chanteuse Aya Nakamura.

C'est une levée de boucliers du racisme dont l'extrême droite, du RN au parti de Zemmour, compte bien profiter. En ces temps de campagne pour les européennes, ils veulent coller à cette partie de l'opinion. ■

## Guadeloupe

# Halte à la répression contre Jéra !

Gérard Quidal, Jéra, militant de l'UPLG (Union populaire pour la libération de la Guadeloupe) et animateur de la station de radio *Radyo Tanbou* est de nou-

veau tracassé par la justice pour une affaire vieille de dix ans. Il avait eu une altercation avec les forces de l'ordre sur la voie publique.

Ses camarades de l'UPLG parlent d'acharnement judiciaire contre un militant nationaliste, indépendantiste qui donne la parole au peuple. ■

Combat ouvrier apporte son soutien à Jéra face à un appareil d'État gangréné par les séquelles du colonialisme. ■

## Dans les entreprises

### Sucrerie en lutte (Gardel)

#### Une année blanche pour la récolte ?

Les petits planteurs tiennent bon face à la direction de Gardel. Les propositions pour le prix de la tonne de canne à 109 euros ne sont pas acceptables face aux bénéficiaires engrangés par l'usine. Les planteurs menacent de ne pas lancer la récolte et laisser les cannes sur pied cette année.

#### Un PDG alarmiste...

Le PDG de Gardel annonce la « prise en otage » de l'électricité en Guadeloupe si Gardel ne fournit pas de bagasse à la centrale électrique d'Albioma. Foutaises ! Comment Albioma fait pendant l'intersaison alors qu'il n'y a pas de cannes coupées. La Centrale produit quand même de l'électricité. De qui se moque le PDG ?

### Écho des hôpitaux (Martinique)

#### Une fermeture qui s'éternise !

Le restaurant du personnel a été fermé en 2020 pour cause de covid. Il n'a jamais réouvert depuis. Des travaux ont été programmés et devaient permettre sa réouverture vers septembre 2023, mais ils ne sont toujours

pas terminés. En attendant, le personnel doit s'approvisionner au niveau 0 à PZQ ou à la MFME. Et cela demande un certain budget !

### Écho de France-travail (ex Pôle emploi)

#### Abymes Dothémare : les agents se mobilisent

Le 11 mars, les agents de Dothémare se sont mobilisés pour la deuxième fois pour obtenir la réparation du système de climatisation de l'agence. Il manquerait une pièce dont la date d'arrivée en Guadeloupe est sans cesse repoussée. La colère porte sur les conditions de travail mais aussi sur la conduite du directeur toujours absent et le manque d'effectif.

#### Tout va très bien, Madame la marquise...

Deux agences, Morne-à-l'Eau et Abymes Dothémare sont fermées depuis plusieurs semaines. À Morne-à-l'Eau pour un dégât des eaux, à Dothémare pour une climatisation défectueuse depuis des années. Ça ne gêne aucunement la direction. Télétravail, quand tu nous tiens...

#### Marie-Galante : le cadet des soucis de la

#### direction

La nouvelle agence a pourtant déjà été livrée, mais les collègues ont interdiction de visiter leur futur lieu de travail. Une réunion de la CSSCT a eu lieu cette semaine mais aucun représentant de la direction n'a jugé utile de se déplacer. Bienvenu dans le monde merveilleux de France travail !

#### La voix des communaux (Abymes)

#### Une réflexion...

Soi-disant il n'y a pas d'argent pour les 35h des agents à temps non complet, pour réparer ou remplacer les climatiseurs, pour embaucher des soignants au CCAS, pour remplacer plus souvent les tenues de travail, pour les tickets restaurant, mais il y a de l'argent pour payer une entreprise de sécurité privée avec autant de vigiles pendant deux semaines jour et nuit !?

#### Petit-à-petit

Les collègues de Chazeau sont en droit de retrait depuis novembre dernier pour dénoncer leurs conditions de travail. Ils occupent à quatre un bureau qui prend deux personnes. On leur a promis depuis longtemps l'espace du bas occupé par le relais livre de Cap Excellence. Finalement, le déménagement du relais

est en cours. Mieux vaut tard que jamais !

#### L'écho de Jarry

#### SGEC Gaddarkhan : retard sur les salaires

Les salaires du mois dernier étaient censés être versés le 28 février. Au 11 mars, ils n'étaient toujours pas arrivés. Ce n'est pas la première fois que cela arrive, et comme d'habitude c'est après coup que les travailleurs sont avertis.

#### SGEC Gaddarkhan : pas de salaire, pas de travail

Le 11 mars les travailleurs ont cessé le travail. Le patron dit qu'il fait son possible pour que les salaires de février soient versés au 15 mars. Il voulait que le travail continue d'ici là... Il ne manque pas d'air.

#### SGEC Gaddarkhan : payez !

Le passage du patron au tribunal en 2021 nous avait appris qu'il avait un revenu annuel de 500 000 €, soit en moyenne 41 000 € par mois. Il touche en un mois ce qu'un salarié pourrait toucher en deux ans. Si son revenu mensuel permettrait de survivre près de deux ans, le salaire des travailleurs, lui, ne tient pas plus d'un mois. Alors le salaire c'est en temps et en heure !

## Combat ouvrier sur la liste de Lutte ouvrière à l'élection européenne 2024 avec Jean-Marie Nomertin !

- **Conférence de presse : vendredi 12 avril à 10h00, salle Rémy Nainsouta à Pointe-à-Pitre.**
- **Réunion publique : vendredi 12 avril à 18H30 salle Rémy Nainsouta à Pointe-à-Pitre.**

## Haiti

### L'impasse des solutions de l'impérialisme

**Après la démission du premier ministre Ariel Henry, la pression pour créer un conseil inter-vient alors que Port-au-Prince et d'autres régions sont livrées au pillage des gangs qui contrôlent environ 80 % de la capitale.**

Depuis le 15 mars le « Conseil Présidentiel » de sept membres (CP 7) qui présidera au destin du pays est complet. L'avenir dira si la CARICOM pilotée par les USA parviendra à l'installer dans les jours à venir tellement il est contesté.

Les gangs armés ont déjà annoncé qu'ils ne reconnaissent pas ce « Conseil corrompu au service de l'étranger », arguant que ce sont eux les gangs qui ont renversé Ariel Henry.

La marche en avant des gangs armés se poursuit, la population est aux abois. Port-au-Prince devient un immense champ de ruine, toutes les activités de débrouillardise qui faisaient vivre la population dans les rues disparaissent. Le quartier ou la zone est livré au pillage. Impossible pour quelqu'un de retourner dans sa maison car il sera pris pour cible par les bandits et les escrocs nouvellement installés dans le quartier. Pris de peur, les

gens ont fui pour sauver leur peau. Près de 362 000 personnes sont actuellement déplacées à l'intérieur du pays. Plus de la moitié d'entre elles sont des enfants.

Vendredi 8 mars, après avoir cassé la principale prison de Port-au-Prince et libéré bon nombre de leurs partisans, les bandits voulaient prendre d'assaut le Palais national et diverses garnisons de police, les symboles du pouvoir. Pour une fois, les policiers les ont stoppés dans un violent affrontement.

L'administration publique est paralysée, ministres, directeurs essaient d'échapper aux bandits qui les chassent, ainsi le directeur général de la Police nationale a vu sa maison incendiée le 15 mars.

L'aéroport est fermé depuis les multiples attaques des gangs, les routes nationales sont bloquées. Les gangs sévissant dans toutes

les zones côtières, le voyage par mer aussi est bloqué.

Les activités sur la zone industrielle sont à l'arrêt, des affrontements entre gangs y sont réguliers. Plusieurs ouvriers ont été tués et de nombreux autres blessés.

Dans la population de nombreuses voix réclament le Conseil présidentiel proposé par le groupe de Moïse Jean Charles composé de Guy Philippe, un juge de la Cour de cassation et une professeure d'université. Ces gens pensent que, proche des gangs, Guy Philippe peut les amener à un cessez-le-feu.

Mais la population n'a rien à gagner quel que soit le Conseil qui succédera à Ariel Henry. Prisonnier des gangs armés, Guy Philippe ne sera qu'un autre pantin au pouvoir alors que les « Barbecue » ou autres chefs de gang continueront de sévir contre la population pauvre. Le « CP 7 » (Conseil présidentiel de

sept membres) ne pourra avoir qu'une attitude proche de son prédécesseur Ariel Henry. L'avenir n'est pas dans ces politiciens corrompus qui se battent pour des postes, ni sous la férule des gangs, mais dans une réaction des pauvres, des travailleurs, avec leurs propres organisations.

### ABONNEMENT

**12 MOIS :**  
**Sous pli fermé 33 €**  
**Sous pli ouvert 25 €**

**Je désire m'abonner au journal Combat ouvrier pour une période de.....mois.**

**NOM :** .....  
**Prénom :** .....  
**Adresse :** .....

**Ci-joint par chèque la somme de ..... euros.**

**Règlement par chèque adressé à :**

M. Philippe ANAÏS  
Combat ouvrier  
1111 Rés. Matéliane, L'Aiguille -  
97 128 GOYAVE - Guadeloupe,  
Antilles Françaises

Responsable de la publication : P. ANAÏS

Adresser toute correspondance

EN GUADELOUPE : Philippe Anaïs

1111 Rés. Matéliane, L'Aiguille, 97128

GOYAVE—Guadeloupe

Tel : 0690 73 48 93

EN MARTINIQUE : Louis MAUGÉE

BP 821 97258 FORT-DE-FRANCE Cedex

Tel : 0696 26 56 18

Composition - Impression Imp. ERAPRESS

Commission paritaire : 51728

Site internet : combat-ouvrier.com

Courriel : redaction@combat-ouvrier.com

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/CombatOuvrier1>

## France

### Adecco raciste !

**L'entreprise d'intérim Adecco a été condamnée le 13 mars dernier, 22 ans après l'ouverture d'une information judiciaire.**

Le procès a débuté en septembre 2023. Les faits ont eu lieu dans une agence parisienne de cette société implantée par ailleurs dans plusieurs pays d'Europe. Ils remontent aux années 1997 et 2001.

Adecco avait alors ouvert des fichiers dits PR4. Ils ont concerné 500 personnes majoritairement noires. Les dirigeants

d'Adecco ont expliqué que certaines entreprises, particulièrement de l'hôtellerie et restauration, refusaient les employés noirs, d'où l'existence du fichier. Adecco a été condamnée pour discrimination à l'embauche et fichage à caractère racial. Rien n'est dit concernant les entreprises qui ont commandé du personnel uniquement blanc. C'est

une pratique manifestement courante, puisqu'on la retrouve même en Guadeloupe avec le cas de l'hôtel Fort Royal.

Le racisme est né de la colonisation et de la soif de profit. Les recours en justice sont utiles mais ne feront pas disparaître les discriminations. Ce sont les fondements de l'organisation sociale qu'il faut changer.